



UEO Engagement Étudiant

Présentation et programme

Année universitaire 2017 – 2018

BUREAU DE LA VIE ÉTUDIANTE

Contact : bve@univ-tours.fr

Tel. : 02.47.36.68.30.

université
de **TOURS**



PRÉSENTATION DE L'UEO

« ENGAGEMENT ÉTUDIANT »

2017 - 2018

- I. **Contexte de la mise en place en 2016-2017**
- II. **Les différentes spécialités de l'UEO Engagement Étudiant 2017-2018**
(porteurs de projet, contenu et déroulement)
 - 1) « TUTORAT DES L1 AU S1, en Droit, AES et Economie » (UFR Droit, Économie et Sciences Sociales)
 - 2) « LA CIMADE »
 - 3) « PROJET ASSOCIATIF »
 - 4) « ZUP DE CO »
 - 5) « MAISON DE LA RÉUSSITE »
(nouveau 2017-2018)
- III. **Modalités d'évaluation des spécialités de l'UEO Engagement Étudiant**
- IV. **Calendrier 2017-2018**
- V. **Ateliers proposés par la Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (MOIP)**
- VI. **Programme et calendrier des formations assoc'actives**
- VII. **Adresses des lieux de formations**

I. CONTEXTE MISE EN PLACE EN 2016-2017

L'université de Tours proposait depuis plusieurs années des spécialités d'unités d'enseignement d'ouverture (UEO) sous l'intitulé unique « Engagement Étudiant », visant à valoriser des actions réalisées par les étudiants. L'objectif était de permettre l'acquisition de compétences

transversales (gestion financière, management de projet, etc.) et de faire de ces étudiants des apprenants actifs. L'engagement étudiant, quelle que soit sa forme, permet en effet l'acquisition de compétences non-formelles, c'est-à-dire acquises en-dehors du parcours universitaire. Complémentaires aux compétences acquises dans l'apprentissage formel (l'enseignement universitaire), elles permettent aux étudiants de faire évoluer leur projet professionnel et augmentent leurs chances d'insertion professionnelle.

Or, l'acquisition de ces « compétences non formelles » peut avoir vocation à être valorisée pour chaque étudiant « engagé » (jusqu'à présent, absence d'évaluation et de diplôme sanctionnant l'acquisition de ces compétences). **À compter de l'année universitaire 2016-2017, l'université de Tours a souhaité mettre en œuvre une phase d'expérimentation visant, à travers cette UEO, d'une part toujours à favoriser la diversification des compétences étudiantes, d'autre part à les accompagner à travers un dispositif d'auto-évaluation de ces compétences développées au cours de leur engagement.**

Rappelons que l'UEO « Engagement Étudiant » est optionnelle. Elle a vocation à valoriser l'étudiant engagé dans la société, et à ce titre à soutenir, par l'attribution de crédits ECTS, tout type d'engagement étudiant effectué au cours d'un parcours de formation. Il s'agit donc d'une extension du dispositif antérieur qui reconnaît de nouvelles formes d'engagement étudiant. En parallèle de cette nouvelle logique de formation, un tel engagement est créateur de lien social et permet en particulier de lutter contre l'exclusion. Sont ainsi particulièrement soutenus les projets ayant un caractère social ou solidaire. À ce titre, cette évolution intègre parfaitement les objectifs du Plan National Vie Étudiante et du projet de loi Égalité et Citoyenneté.

Une séance collective d'autoévaluation des compétences complètera utilement le dispositif d'accompagnement prévu (voir points suivants) et se déroulera au cours du semestre avec l'aide de la MOIP. En-dehors de cette session à la MOIP, aucune formation particulière, en complément à l'engagement, n'est imposée afin d'éviter la surcharge de travail.

Un parcours « Engagement Étudiant » permettra à l'étudiant de reprendre cette UEO durant 5 semestres, à condition toutefois que les projets soient différents. En revanche, si le projet initial est évolutif et a un caractère pluriannuel, l'étudiant sera autorisé à garder le même projet. Les étudiants qui auront validé au moins 3 semestres de l'UEO Engagement Étudiant se verront remettre une attestation valorisant leur engagement.

L'UEO par semestre représente 3 crédits européens.

II. LES DIFFERENTES SPECIALITES DE L'UEO « ENGAGEMENT ÉTUDIANT » 2017-2018

1) « TUTORAT DES L1 AU S1, en Droit AES et Economie » (UFR Droit, Économie et Sciences Sociales)

Porteur de projet : UFR de Droit, d'Économie et des Sciences Sociales

Accompagnateurs : Pierre Mouzet (Maître de conférences HDR en Droit public), Fabien Gerbaud (Professeur agrégé en AES), Franck Piller (PRAG Mathématiques en Sciences Economiques)

Descriptif : Cette UEO, organisée au 1^{er} semestre uniquement, est destinée aux étudiants de 2^{ème}, 3^{ème}, ou 4^{ème} année de l'UFR Droit, Économie et Sciences Sociales qui souhaitent s'engager auprès de leurs pairs. Cette UEO permet de parrainer un étudiant de L1 dans la même filière.

Attention : les étudiants peuvent également faire le choix d'être accompagnateurs salariés de l'UFR (contrat de travail étudiant). Dans ce cas, ils ne sont pas autorisés à valider l'UEO engagement étudiant.

Nombre d'étudiants maximum : selon les filières.

2) UEO « Mandat d'élu »

Porteur de projet : Bureau de la Vie Étudiante

Accompagnateur : Enseignant de l'université (UEO ouverte seulement au S2)

Descriptif : Cette UEO a pour objectif de valoriser sur le plan universitaire l'engagement des étudiants élus dans l'un des différents conseils de l'établissement ou dans un conseil d'une collectivité territoriale (conseil municipal, conseil départemental, conseil régional). La recevabilité

à cette UEO est conditionnée à la mise en place d'un projet porté en tant qu'élu (réalisation d'un rapport sur une thématique spécifique, proposition de réforme, etc.).

Elle s'adresse aux étudiants de L1 (au second semestre), de L2 et L3 (toute l'année) et peut faire l'objet d'une validation sur deux semestres maximum, consécutifs ou non.

La recevabilité de l'inscription à cette UEO est d'abord étudiée par le BVE puis visée par le Vice-président chargé de la vie étudiante.

Nombre d'étudiants maximum : illimité.

3) « LA CIMADE »

Porteur de projet : Cimade Tours / Université

Accompagnateurs : Josée Benoit et Clémentine Rubio

Descriptif : Le projet se déroulera sur une année universitaire. Il aura pour objectif principal la conception et l'organisation d'un événement de sensibilisation sur les thèmes de l'immigration, le droit d'asile, l'intégration des étrangers.

Au premier semestre, les étudiants se familiariseront avec l'association et la thématique des migrations tout en élaborant les grandes lignes du projet de sensibilisation qu'ils réaliseront au second semestre.

Au deuxième semestre, ils concevront et organiseront une journée de sensibilisation ciblant les autres étudiants et universitaires, cette journée prévue à la fin de l'année universitaire pourra être organisée successivement sur chaque site d'étude. Elle pourra comporter une exposition, la distribution d'une brochure conçue par les étudiants, une conférence (éventuellement en lien avec l'Université Populaire de Tours), un jeu intitulé « parcours du migrant » (décrivant de façon ludique les étapes auxquelles sont confrontés les migrants en France), une pièce de théâtre, etc.

Des membres de la Cimade de Tours encadreront les étudiants pour ce projet. Les compétences impliquées par un tel projet seront :

- Les compétences usuelles d'organisation d'un événement : planification et gestion du temps, répartition du travail, communication, budgétisation, réalisation, bilan.
- La capacité à mobiliser divers champs théoriques pour parler de la migration.

En parallèle, afin de préparer les étudiants à la journée de sensibilisation, des formations seront délivrées à la fin du premier semestre et au début du second semestre. Au nombre de cinq, elles croiseront différents points de vue sur le migrant et l'étranger.

5) « ZUP DE CO »

- Le premier intervenant sera un salarié de la Cimade. Il évoquera l'histoire de l'association, ses fondements et ses pratiques, et introduira une réflexion sur le bénévolat et le monde associatif en général.

- Le deuxième intervenant apportera un éclairage juridique sur le statut des étrangers en France, en particulier le droit du séjour et le droit d'asile.

- Le troisième intervenant exposera des éléments d'analyse économique relatifs à l'immigration dans les pays d'accueil.

- Le quatrième intervenant évoquera la problématique de l'insertion des étrangers, en lien avec les politiques et dispositifs institutionnels linguistiques en France.

- Le cinquième intervenant mettra en question la figure de l'Autre (immigré, réfugié, étranger...) en étudiant les processus sociaux et politiques de catégorisation des individus.

La durée de l'engagement sera de 20 heures et celle des formations de 10 heures pour chaque semestre. La disponibilité demandée aux étudiants sera donc de 3 heures par semaine, les jeudi après-midi, lors du créneau habituel des UEO.

Les étudiants pourront, s'ils le souhaitent, assister à une permanence de la Cimade. Par deux, ils pourraient ainsi assister et aider, rencontrer des personnes qui viennent chercher un accompagnement à la Cimade et ainsi mieux connaître l'association et son travail et ne pas rester sur une approche déconnectée de la réalité des gens concernés.

Nombre d'étudiants maximum : 15

Pour obtenir d'autres informations, vous pouvez contacter directement : clementine.rubio@univ-tours.fr

4) « PROJET ASSOCIATIF »

Porteur de projet : Bureau de la Vie Étudiante (BVE)

Accompagnateur : Tiffany Audoux (chargée des relations avec les associations au BVE)

Descriptif : Cette UEO a pour objectif de valoriser sur le plan universitaire l'engagement associatif des étudiants en charge d'un projet novateur dans le cadre d'une association étudiante. Elle s'adresse aux étudiants de L1 (au second semestre), de L2 et L3 (toute l'année) et peut faire l'objet d'une validation sur deux semestres maximum, consécutifs ou non.

Un même projet associatif ne peut être pas présenté en UEO par plusieurs étudiants.

Nombre d'étudiants maximum : illimité.

Porteur de projet : Zup de Co / Université

Accompagnateurs : Lydie Cassaigne, responsable Zup de Co, Alison Galand (co-responsable Tours) et Aziza Meskini (co-responsable Blois).

Descriptif : Zup de Co est une association loi 1901, qui depuis sa création et avec le soutien de ses divers partenaires, il y a 11 ans, agit pour favoriser la réussite scolaire du plus grand nombre. Depuis ses débuts, l'association œuvre sur le terrain pour stimuler des milliers de collégiens issus de familles défavorisées avec pour objectif de leur permettre d'obtenir le Brevet des Collèges, premier sésame de leur parcours scolaire.

Nous n'arrivons pas à pas à gagner du terrain sur le décrochage scolaire. Mais il y a urgence : 100 000 jeunes sortent, chaque année, du système scolaire sans qualification !

Notre action commence non pas quand le décrochage est constaté, mais bien en amont, au sein des classes, dès la 6ème. Et s'il est pour nous un moment qui cristallise toutes les inégalités, c'est bien, chaque soir, pour les enfants, les devoirs à la maison. En effet, qu'en est-il quand 47 % des parents déclarent ne pas se sentir capables d'assister leur enfant sur toutes les matières ? Faut de moyens financiers, de disponibilité ou de capacité à aider leurs enfants à faire les devoirs, ces derniers se retrouvent seuls face à leurs difficultés.

Réconcilier ces élèves avec l'école et atténuer le sentiment d'impuissance que les parents peuvent ressentir, sont deux enjeux majeurs qui nous animent. C'est pour y répondre que nous avons décidé d'intensifier le soutien apporté aux familles avec notre nouveau dispositif de devoirs vérifiés : chaque enfant doit pouvoir quitter son établissement, ses devoirs faits, et vérifiés par un tuteur.

Action menée par les étudiants bénévoles : Les étudiants de l'université de Tours s'engagent bénévolement, à Tours et à Blois, pendant 2 heures par semaine pour accompagner sur la période scolaire :

- Un collégien en tutorat individuel : reprendre les lacunes accumulées en français et mathématiques ainsi que la méthode de travail

et/ou

- Un petit groupe de collégiens pour faire les devoirs du soir, et s'assurer qu'ils soient compris avant de quitter le collège

Une séance d'échange de pratiques, d'autoévaluation et de préparation au rapport sera proposée à l'ensemble des étudiants inscrits au parcours Zup de Co. Celle-ci se déroulera le 16 novembre pour les étudiants de Blois et le 23 novembre pour les étudiants de Tours.

Nombre d'étudiants maximum : illimité.

Afin de favoriser la relation de confiance avec l'élève accompagné par l'étudiant(e), il est demandé un engagement sur deux semestres. Chaque semaine une séance est programmée entre l'étudiant et l'élève qu'il accompagne, votre présence est obligatoire, car l'élève s'engage aussi.

6) LA MAISON DE LA RÉUSSITE »

Porteur de projet : Ville de Tours / Université

Accompagnateurs : Olivier ROSSI, responsable de la Maison de la réussite, et Hakima SERGHINI (coordinatrice du projet de soutien scolaire pour la Maison de la Réussite)

Descriptif : La Maison de la Réussite est une structure municipale implantée sur le quartier du Sanitas rattachée à la Direction de la Cohésion Sociale, qui aide les habitants dans plusieurs domaines de la vie quotidienne (difficultés sociales, coaching personnalisé, création d'entreprise, soutien des parcours d'études...).

Elle développe en particulier un dispositif de soutien scolaire pour des jeunes poursuivant leurs études après le collège (apprentissage, contrat de professionnalisation, lycée général...) et qui sont volontaires pour être soutenus dans diverses matières ainsi que dans leur parcours scolaire en général (orientation, organisation, préparation des révisions...).

L'inscription de ces élèves est soumise à un entretien préalable, en présence de la famille si l'élève est mineur. Quand l'inscription est validée, un contrat d'engagement moral est signé avec le jeune (règles de l'accompagnement scolaire au sein de la Maison de la Réussite, définition des bases de construction du programme de progression individualisé).

Les étudiants engagés dans cette UEO pourront intervenir auprès de ces élèves selon deux modalités :

- L'aide aux devoirs : les lundi et jeudi de 17h30 à 19h. Le nombre d'élèves est limité à 4 par étudiant engagé. Le but est d'accompagner individuellement les jeunes dans leur travail, en favorisant au maximum l'apprentissage de l'autonomie au travail.
- Le soutien individualisé : peut se dérouler le mercredi matin, le mercredi après-midi ou le samedi matin de préférence. En fonction de l'emploi du temps de l'étudiant et de celui de l'élève, d'autres créneaux peuvent être ouverts. Il s'agit de proposer aux élèves une méthodologie et un programme définis en début d'année par les responsables de la Maison de la Réussite. Dans la mesure du possible, nous aimerions impliquer les étudiants dans la conception de ces programmes.

Encadrement permanent

L'encadrement pédagogique et administratif est assuré par Olivier ROSSI, L'encadrement technique et l'organisation des plannings sont assurés par Hakima SERGHINI. Un stagiaire de l'école militaire Polytechnique de Paris est présent en début d'année scolaire et jusqu'au mois de mars en tant qu'accompagnateur et consultant pour la conception des programmes de soutien individualisé sur les matières scientifiques.

Compétences acquises et mobilisées par l'étudiant :

Nous ne demandons pas à ce que l'étudiant fasse à la place de l'élève, mais bien qu'il l'accompagne à faire par lui-même. La proximité en âge ou en niveau scolaire est bien un avantage.

L'étudiant engagé pourra donc développer à la Maison de la Réussite :

- Sa capacité à nouer une relation d'accompagnement
- Son sens de l'écoute et de l'observation
- Une capacité à l'organisation et à la projection
- Une capacité à transmettre des codes et des savoirs-être ; voir des savoirs faire méthodologiques.
- Une capacité au travail en équipe et à analyser sa propre pratique au sein de cette équipe.

Accompagnement des étudiants

Dans le cadre de leur intervention, les étudiants bénéficieront d'un accompagnement spécifique sur les bases suivantes :

- Une formation aux outils et aux méthodes de l'équipe de la Maison de la Réussite sera dispensée pour chaque nouvel étudiant engagé dans l'UEO.
- Un module de présentation de la politique de la ville et une approche de la culture territoriale seront assurés par Marie-Lise Aubry, directrice adjointe de la direction de la cohésion sociale de la Mairie de Tours.
- Les étudiants bénéficieront d'un temps régulier de réflexion sur leurs pratiques auprès des élèves. Ces temps doivent permettre de libérer la parole et de parler des difficultés ou réussites dans l'accompagnement des élèves en difficultés scolaires.
- Un accueil et un accompagnement individualisé des étudiants seront proposés tout au long de l'année par l'équipe de la Maison de la Réussite. En fonction des disponibilités des étudiants et des besoins repérés des jeunes, les jours, fréquences et horaires des séances de soutien individualisé pourront être adaptés.

Le lieu de réalisation de l'action

À la Maison de la Réussite, 92 rue du Sanitas à Tours. Toutefois, en fonction du nombre d'étudiants disponibles et du nombre d'élèves intéressés, nous pourrions être amenés à proposer d'autres espaces

d'accueil. Cette option sera à envisager dans le cadre de la montée en puissance du dispositif.

Nombre d'étudiants maximum : 15

Afin de favoriser la relation de confiance avec l'élève accompagné par l'étudiant(e), il est demandé un engagement sur deux semestres. Chaque semaine une séance est programmée entre l'étudiant et l'élève qu'il accompagne, votre présence est obligatoire, car l'élève s'engage aussi.

Pour obtenir d'autres informations, vous pouvez contacter directement : o.rossi@ville-tours.fr

- À d'autres ateliers de la MOIP (cf. V. Ateliers de la MOIP),
- Au dispositif de formation « assoc'actives » (cf. VI. Formations Assoc'actives)
- Au dispositif « les Clefs de la réussite » (plus d'infos sur le site www.univ-tours.fr rubriques « Formations », dispositif « Clefs

Concernant les spécialités « La Cimade », « Projet associatif », « Zup de Co » et « Maison de la réussite »

III. MODALITES D'ÉVALUATION DES SPECIALITES DE L'UEO « ENGAGEMENT ÉTUDIANT »

Pour valider cette UEO et **obtenir 3 crédits ECTS**, l'étudiant(e) engagé(e) doit rédiger un rapport présentant le projet réalisé sous un angle réflexif (8 à 10 pages maximum), afin de présenter :

1. L'activité accomplie,
2. Les impressions, questionnements et découvertes de l'étudiant(e) vis-à-vis du thème dans lequel il/elle s'est engagé(e).
3. Les « compétences acquises » au cours de cet engagement.

Il est fourni aux étudiants engagés dans ces spécialités un guide de rédaction du rapport ainsi que sa grille d'évaluation.

Concernant la partie du rapport à rédiger sur les « compétences acquises pendant l'engagement », **une séance facultative et collective d'autoévaluation des compétences** menée par la Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle complète utilement le dispositif (MOIP, site universitaire du Plat d'Étain). Cette séance se déroule chaque semestre (cf. IV. « Calendrier »). L'étudiant peut également **remplir de manière progressive un « portfolio de compétences »** qui lui est remis au démarrage de l'UEO.

En-dehors de cette session facultative d'autoévaluation des compétences acquises à la MOIP, aucune formation particulière n'est imposée afin d'éviter la surcharge de travail. Toutefois, les étudiants peuvent participer :

Durant la réalisation de l'engagement, un **point d'étape doit être réalisé chaque mois entre l'accompagnateur et l'étudiant (chaque semaine pour le parcours d'UEO « La Cimade »)**. Cet entretien (individuel ou collectif, d'environ 1 heure) a pour but d'accompagner l'étudiant dans l'avancement de son projet et de l'amener à identifier les compétences progressivement acquises. Pour faciliter la conduite de cette réunion, il est transmis un « portfolio de compétences » à compléter régulièrement.

La note finale est obtenue par le cumul de 2 notes :

1. Une note / 13 points donnée par l'accompagnateur de chaque UEO, qui évalue l'engagement de l'étudiant(e) au fil de l'UEO en remplissant une grille d'évaluation.
2. Une note / 7 points données le Vice-Président chargé de la Vie Étudiante (ou son représentant) pour le rapport écrit par l'étudiant(e)
- 3.

Concernant la spécialité « Tutorat des L1 » (UFR Droit Économie et Sciences Sociales)

Les étudiants doivent réaliser un dossier (comme les autres étudiants de l'UEO Engagement étudiant) et ont une soutenance en présence du directeur des études et du vice-président chargé de la vie étudiante. Pour une aide à la préparation de cette soutenance, l'atelier « se préparer à un oral » du dispositif « Les clefs de la réussite » peut s'avérer très utile (pour plus d'information, cf. dispositif « Les clefs de la réussite » : www.univ-tours.fr, rubrique « formations »).

IV. CALENDRIER 2017-2018 DE L'UEO ENGAGEMENT ÉTUDIANT

1^{ER} SEMESTRE :

- **Inscriptions du 6 au 30/09/2017** sur <http://www.univ-tours.fr/formations/ueo-engagement-etudiant>
- **Séance facultative d'auto-évaluation des compétences acquises : Jeudi 23 nov. 2017, de 14h30 à 16h30** (avec la MOIP*, inscription sur bve@univ-tours.fr avant le mercredi 1^{er} nov., places limitées)
- **Remise des rapports : date communiquée ultérieurement**

2^{ème} SEMESTRE :

- **Inscriptions du 8 au 31/01/2018** sur <http://www.univ-tours.fr/formations/ueo-engagement-etudiant>
- **Séance facultative d'auto-évaluation des compétences acquises : jeudi 15 mars 2018, de 14h30 à 16h30** (avec la MOIP*, inscription sur bve@univ-tours.fr avant le mercredi 28 février, places limitées)
- **Remise des rapports : date communiquée ultérieurement**

*MOIP : Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle.

V. ATELIERS PROPOSÉS PAR LA MAISON DE L'ORIENTATION ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE (MOIP)

- ✚ Vendredi 15/09 - 10h à 12h – Atelier « CV et lettre de motivation », **Site Plat d'Étain salle DJ-110**
- ✚ Mercredi 11/10 - 15h à 17h – Atelier « Recherche de stage », **Site Grandmont, salle E1040**
- ✚ Jeudi 26/10 - 10h à 12h – Atelier « Préparer un entretien de recrutement », **Site 2 Lions salle A107**
- ✚ Lundi 06/11 - 15h à 17h – Atelier « CV et lettre de motivation », **Site Tanneurs salle 033**
- ✚ Mercredi 15/11 - 9h à 12h – Atelier « Candidater en Anglais », **Site Plat d'Étain salle DJ-110**
- ✚ Jeudi 30/11 de 9h à 11h – Atelier « Utiliser les réseaux sociaux pour sa recherche d'emploi / de stage », **Site Plat d'Étain salle DJ110**
- ✚ Mardi 05/12 de 9h à 11h – Atelier « Préparer un entretien de recrutement », **Site Plat d'Étain salle DJ110**
- ✚ Lundi 11/12 de 15h à 17h – Atelier « Utiliser les réseaux sociaux pour sa recherche d'emploi / de stage », **Site Grandmont salle E1000**

Ces ateliers sont accessibles à tous les étudiants, sur inscription, dans la limite des places disponibles.

➔ l'info sera disponible sur les [pages Orientation/Insertion](#) du site web de l'université et dans l'[agenda Rpro](#)

VI. LE PROGRAMME DES FORMATIONS ASSOC'ACTIVES

Veillez à bien vous inscrire à chaque formation que vous souhaitez suivre (un formulaire d'inscription par formation)

➔ Les formulaires d'inscription pour chaque formation sont à retrouver sur :

www.univ-tours.fr, puis rubrique **vie étudiante / vie associative / assoc'actives**

Date	Horaires	Lieu	Thème de la séance	Formateur
Premier semestre				
Mardi 26/09/2017	18h - 20h	MDE*	Trouver des ressources financières	Thomas Thuillier
<i>Date, horaires et lieu précisé ultérieurement</i>			Gérer les finances de son association	Marie-Pierre Dehenne
Mardi 03/10/2017	18h - 20h	MDE*	Défiscalisation des dons	Thomas Thuillier
Mardi 24/10/2017	12h - 14h	MDE*	Présenter son projet à un partenaire	Caroline Renoux Mathilde de Koninck
Merc. 18/10/2017	18h - 20h	MDE*	Reprendre une association (passation de pouvoir)	Tiffany Audoux Réseau Animafac
Merc. 25/10/2017	18h - 20h	MDE*	Mener une campagne de financement participatif	Tiffany Audoux
Mardi 07/11/2017	17h - 19h	MDE*	Conduire son projet associatif	David Savary
Mardi 28/11/2017	12h - 14h	MDE*	Élaborer un plan de communication	Ghislain Bourdilleau
Mardi 14/11/2017	12h - 14h	MDE*	Relations presse et media training	Audrey Moullec
Mardi 21/11/2017	12h - 14h	MDE*	Communiquer sur le web (site, réseaux sociaux)	Florence Dambrine Julie Morin
Mardi 7/11/2017	<i>Précisé ultérieurement</i>	MDE*	<i>Soirée « boost your project »</i>	<i>Tous les formateurs</i>
Deuxième semestre				
<i>Date, horaires et lieu précisé ultérieurement</i>			Présenter son projet à un partenaire	Caroline Renoux Mathilde de Koninck
Mardi 27/03/2018	12h - 14h	MDE*	Communiquer sur le web (site, réseaux sociaux)	Florence Dambrine Julie Morin
<i>Date, horaires et lieu précisé ultérieurement</i>			Mener une campagne de financement participatif	Tiffany Audoux
Mercredi 14/03/2018	12h-14h	MDE*	Créer un site web	Florence Dambrine
Mardi 20/03/2018	12h - 14h	MDE*	Relations presse et media training	Audrey Moullec
<i>Date, horaires et lieu précisé ultérieurement</i>			Reprendre une association (passation de pouvoir)	Tiffany Audoux Réseau Animafac
<i>Date, horaires et lieu précisé ultérieurement</i>			Gérer les finances de son association	Marie-Pierre Dehenne
<i>Date, horaires et lieu précisé ultérieurement</i>			<i>Soirée « Boost your project »</i>	<i>Tous les formateurs</i>

VII. ADRESSES DES LIEUX DE FORMATIONS

- **Maison De l'Étudiant (MDE)** : parc universitaire Grandmont, ligne de bus n°5, arrêt Arsonval (proche faculté de Sciences Pharmaceutiques)
- **Site plat d'étain salle DJ-110** : 60 rue du Plat d'Étain, bâtiment A, rez-de-jardin
- **Site Grandmont salle E1000** : avenue Monge, bât. E (derrière le bâtiment F) - ligne de bus n°5, arrêt Arsonval
- **Site 2 Lions salle A107** : 50 avenue Portalis, bât. A – Tram A, direction Lycée J. Monnet – Ligne de bus n°5, direction Parc Grandmont – Arrêt Fac 2 Lions
- **Site Tanneurs salle 033** : 3 rue des Tanneurs, RDC - Tram arrêt Anatole France.

